

Il a aussi admirablement résumé ces principes en disant, au sujet de la supériorité du libéralisme, qu'il tend à favoriser par ses mesures l'accession d'un plus grand nombre à une vie plus facile.

Il est vrai que depuis la Confédération les chefs libéraux du pays ont constamment adapté ces idées à notre mode de vie, dans l'ensemble de nos mesures législatives. Je parle, il va sans dire des mesures permanentes et non pas des mesures transitoires. C'est pour cette raison, que la législature canadienne porte l'empreinte du libéralisme. Aussi, j'ai constaté avec plaisir, à la lecture du discours du trône, que le Gouvernement, sous la direction de son nouveau chef, se propose, dans l'accomplissement de sa tâche, d'appliquer les mêmes principes et la même doctrine dont on retrouve l'expression dans les résolutions que le parti libéral a adoptées à son congrès du mois d'août dernier.

Le discours du trône nous révèle que le Gouvernement et le premier ministre actuel se proposent d'opérer d'autres réformes qui, après la présente session, feront partie de nos lois. La législation ainsi énoncée est tout à fait conforme aux principes déjà définis et il suffit de se rappeler certaines des mesures déjà proposées ou sur le point de l'être pour se rendre compte qu'elles sont en parfaite harmonie avec l'idéal du libéralisme.

Par exemple, c'est afin de permettre à un plus grand nombre l'accession à une vie plus facile que le Gouvernement a décidé de présenter une mesure tendant à modifier et à étendre la portée de la loi sur les allocations familiales. Il soumettra aussi un projet de loi, afin de compléter le programme national de santé inauguré l'an dernier.

En outre, c'est en vue d'accroître nos libertés politiques que le gouvernement présentera une mesure tendant à faire reconnaître la Cour suprême comme tribunal de dernier instance au pays.

C'est dans le but de rendre notre nation plus puissante et de lui permettre de jouir de plus grands avantages, que nous avons décidé, il y a quelques jours, de signer un accord qui fera de Terre-Neuve la dixième province canadienne. En 1905, alors qu'un autre illustre chef libéral dirigeait les affaires de la nation, deux nouvelles provinces ont uni leur destinée à la nôtre. Notre nouveau chef libéral à son tour accueille une autre province dans la Confédération. Il me semble tout à fait significatif qu'en ces deux grandes occasions, deux Canadiens d'origine française, représentant la même circonscription historique de Québec-Est,—sir Wilfrid Laurier et M. Louis St-Laurent,—aient été appelés à souhaiter la bienvenue aux nouvelles provinces au sein de la Confédération canadienne.

[M. Pinard.]

Le Gouvernement a aussi manifesté son intention d'accroître nos relations commerciales et de trouver de nouveaux débouchés, suivant en cela la tradition de notre parti et les programmes préconisés par les chefs libéraux du passé. Laurier disait, en 1911:

Notre politique, c'est le progrès.

Notre politique a consisté et consistera toujours à découvrir les marchés nouveaux là où ils se trouvent.

J'ai été heureux d'entendre le ministre du Commerce (M. Howe) exprimer, l'autre jour, le même avis. Il a déclaré que le Gouvernement continuerait ses efforts en vue d'assurer des marchés et des débouchés nouveaux à nos produits dans le monde entier.

Mais, si le parti libéral a toujours eu des chefs compétents, c'est parce qu'il a toujours suivi la même politique prudente et constamment défendu la même doctrine. Voilà pourquoi selon moi, le parti libéral jouit aujourd'hui de la confiance de la nation tout entière.

Pendant ce temps-là, nos adversaires torys se sont bornés à formuler des critiques, à faire des appels basés sur l'opportunisme, ou à n'abandonner la critique destructive que pour recourir aux appels démagogiques. Les échecs répétés qu'ils ont subi au cours des dernières années proviennent de leur refus d'adopter une politique nationale qui représente les aspirations et l'idéal de chaque Canadien. Certaines de leurs formules et certains articles de leur programme nous laissent penser que leur but serait d'obtenir un Canada divisé plutôt que de favoriser l'unité nationale. Sans cesse occupés à opposer les besoins d'une région du pays à ceux d'une autre, à exciter l'antagonisme de telle province contre telle autre, en d'autres circonstances ils ont même cherché par leur attitude à provoquer le malaise et même la haine entre les deux grandes races. En agissant ainsi, ils sont devenus de ce fait, même involontairement, les véritables ennemis de l'unité canadienne. Non seulement dans leurs discours mais aussi dans leurs écrits, les progressistes conservateurs semblent, même aujourd'hui,—devoir manifester une espèce de mépris ou même d'aversion pour les mots "unité canadienne".

On analysera en vain l'exposé de principe ou le manifeste adopté par le parti progressiste conservateur en octobre dernier: on ne trouvera pas dans aucune des vingt-trois pages de cette litane féérique de promesses populaires, une seule allusion à l'unité canadienne. Ce pamphlet contient toute la gamme des promesses imaginaires mais n'offre aucune garantie de collaboration avec le peuple pour la réalisation de l'unité nationale.

Et pourtant, d'après le chef de l'opposition (M. Drew), le résultat de l'élection complémentaire tenue récemment dans Nicolet-